

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PISTES CYCLABLES « CORONAPISTES »

Modification d'aménagement de la « Coronapiste » boulevards Decouz/du Lycée

Au moment du déconfinement, la Ville d'Annecy et l'agglomération du Grand Annecy avaient aménagé des pistes cyclables expérimentales, surnommées « Coronapistes », destinées à favoriser les modes doux et éviter la multiplication des usages de la voiture individuelle. Après cette phase d'expérimentation, un premier bilan conduit à la modification des installations, dans un premier temps sur la piste cyclable située boulevard du lycée/boulevard Decouz.

Sur les 3 pistes cyclables expérimentées cet été, celle qui a été aménagée boulevard Decouz/boulevard du Lycée va subir des modifications opérationnelles.

- La voie bus/vélos, boulevard du lycée, est supprimée entre le giratoire Berthollet et le feu au croisement avec l'avenue de Genève. Les feux tricolores seront rétablis. Peu d'autocars empruntaient cette voie et cette solution permettra de sécuriser les traversées piétonnes aux heures de pointe.
- Sur la seconde moitié du boulevard, la voie bus/vélo est maintenue mais sera déportée sur la droite (boulevard Decouz) afin que les bus et les cycles aient plus naturellement la priorité en arrivant au rond-point. Cette solution sera expérimentée durant les 6 prochains mois.

Ces nouveaux aménagements seront réalisés les 27 et 28 août prochains afin d'être opérationnels pour la rentrée scolaire.

Les deux autres « coronapistes »

- Avenue du Rhône : une nouvelle période de test de 6 mois débute à la rentrée de septembre afin de mettre à profit la période de reprise.
- Quai Eustache-Chappuis : la phase de test devrait être prolongée jusqu'à la fin du mois de septembre. D'ici là, des alternatives sont examinées nécessitant des études sur leur incidence en terme de trafic.